

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2020**

Présents : I.VERDUN, F.MASSARD, N.PEYRELON, R.SOUVIGNET, D.BEAUMESNIL, H.BONCOMPAIN, M.COURTUAT, A.FERRET, R.FORESTIER, G.GRANDMONTAGNE, A.LEROY-ARNAUD, P.MOREL, S.SAGUETON, R.SOUVIGNET,

Absent Excusé : M.T. MARTIN a donné pouvoir à Isabelle Verdun.

Le Conseil Municipal décide qu'il se réunit à huis clos en raison de l'état d'urgence sanitaire.

### **Installation des élus issus du scrutin du 15 mars 2020**

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Isabelle VERDUN, Maire qui a installé dans leurs fonctions les élus issus du scrutin du 15 Mars 2020. Elle a ensuite donné la parole au plus âgé Mr Pierre Alain MOREL qui a procédé à l'élection du Maire. Deux assesseurs sont désignés pour le déroulement de l'élection : A.FERRET et H.BONCOMPAIN.

### **Election du Maire**

Isabelle Verdun se présente comme Maire et est élue par 15 voix à l'unanimité.

### **Fixation du nombre de postes d'adjoints**

Le Conseil Municipal décide ~~de~~ par 15 voix pour de fixer à trois le nombre de postes d'adjoints au Maire.

### **Election des adjoints**

Françoise MASSARD se présente comme 1<sup>er</sup> adjoint et est élue par 14 voix pour et 1 blanc

Noël PEYRELON se présente comme 2<sup>ème</sup> adjoint et est élu par 15 voix pour

Robert SOUVIGNET se présente comme 3<sup>ème</sup> Adjoint et est élu par 14 voix pour et 1 blanc

### **Etablissement de la liste des conseillers communautaires**

Isabelle Verdun siègera en tant que Conseillère Communautaire titulaire et Françoise MASSARD comme suppléante.

### **Indemnités des élus**

Les indemnités des élus sont fixées à 36 % pour le Maire ; 9,5% pour les Adjoints et 2,6% pour les deux conseillers municipaux ayant une délégation :

- M.COURTUAT : les espaces verts, l'embellissement du bourg et des villages, l'entretien des bâtiments.
- M.T. MARTIN : la gestion de la salle des fêtes et la culture

### **Délégations du Conseil Municipal au Maire**

Lecture et explications des 21 points et des articles s'y afférents.

### **Désignation des délégués dans les instances intercommunales**

Au Syndicat Départemental d'Energie : 2 Délégués : I.VERDUN et P.A. MOREL

Au SICTOM Emblavez-Meygal : I.VERDUN et F.MASSARD (titulaires)

N.PEYRELON et P.A. MOREL (suppléants)

Au SGEV : I.VERDUN et F.MASSARD (titulaires)

N.PEYRELON et P.A. MOREL (suppléants)